



# Les Clefs de la Tour

n°47 – mars 2021

## L'ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens, chers amis,

**Lors des vœux du maire, publiés sur le site de la mairie, je vous avais présenté une année 2020 assez particulière.**

L'impact des mesures de lutte contre la COVID 19 ont, certes, beaucoup marqué les esprits, mais ce sont surtout deux événements majeurs qui ont impacté nos vies : l'incendie de la Poste et la fermeture du gymnase. Si la sécurité du gymnase est gérée par la Communauté de communes, ce n'est pas le cas de la Poste, où la commune est en première ligne. Après diverses tentatives pour obtenir un bâtiment modulaire permettant d'accueillir momentanément les services, il s'avère que ce ne sera financièrement pas acceptable pour la Poste. Nous avons dû nous résigner à proposer de mettre la Poste et la Maison France Services dans la salle du Conseil. La salle du Conseil sera réaménagée, en grande partie, aux frais de la Poste. L'entrée se fera en lieu et place de la porte de secours sur le côté du bâtiment et devrait pouvoir réouvrir au mois de mai. En ce qui concerne le bâtiment incendié, il sera prochainement détruit. Trop de fissures apparaissent et le coût exorbitant pour maintenir le bâtiment en état le temps que les assurances nous garantissent un montant d'indemnisation, nous a convaincus que la destruction était la solution la plus sage. Nous envisageons maintenant de restaurer l'ancienne école et d'utiliser une partie de l'espace pour y installer la future Poste.

En ce début d'année 2021, en plus de la question de la Poste, nous lançons le projet d'habitat partagé aux Bandet avec l'accompagnement de l'association UNITOIT. En ce

qui concerne la question de la sur-fréquentation touristique à Saint-Même, nous répondons à un appel à projet avec l'aide de la Communauté de communes et auprès de l'association « Alliance dans les Alpes ». Cette dernière est une association qui, si nous remportons l'appel à projet, viendra étudier le cas de Saint-Même et nous aidera à réaliser une feuille de route, c'est-à-dire recenser, chiffrer et phaser un ensemble d'actions que nous devons mettre en place pendant le mandat pour solutionner le problème.

Les travaux de la traversée du bourg reprendront au printemps et nous espérons pouvoir enfin tourner la page de la COVID et **relancer les conseils des hameaux et les différentes réunions publiques** nécessaires à la bonne réalisation des différents projets et à une interaction constructive avec les habitants

Toutes ces informations sont mises à jour quotidiennement sur le site internet de la mairie ([saintpierredentremont.org](http://saintpierredentremont.org)). N'hésitez pas à les consulter et à nous faire part de vos questions, remarques et propositions.

Pour l'équipe municipale, Wilfried Tissot



## TRAVERSÉE DU BOURG

Le projet de la « traversée du bourg » a **commencé au cours de l'ancienne mandature** avec la construction de la passerelle sur le Cozon. Il continue avec la nouvelle équipe élue en 2020, et s'étalera **jusqu'en 2022 – 2023**.

Le projet a été élaboré suite à différents échanges avec la population au cours de **conseils de hameaux, de réunions publiques, d'actions d'informations et d'échanges** sur les marchés. Sans surprise, un projet de cette importance nécessite beaucoup de temps avant de voir le jour.

Aujourd'hui, nous devons **mettre en œuvre** ce qui a été **pensé et financé** par l'équipe précédente.

Tous ces nouveaux aménagements servent **deux objectifs** :

1. **Embellissement du bourg** : enfouissement des réseaux secs, création d'une place et modifications de la voirie afin de casser l'image de « village rue ».
2. **Transformation de la rue principale en une voie partagée** : à l'image d'une rue piétonne continue, elle a pour intérêt de ralentir les automobilistes, d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et de s'adapter aux modes de vie actuels.

L'équipe municipale **souhaite échanger** avec l'ensemble de la population de la commune afin de réexpliquer la philosophie de cette traversée et de permettre **adaptations et modifications** au projet initial, car besoins et mentalités évoluent continûment.

Nous aurions souhaité une réunion publique, mais en cette période de contraintes sanitaires fortes, son organisation est impossible. C'est pourquoi l'équipe municipale a réalisé **7 petits films**, consultables sur le site de la mairie, afin de vous expliquer l'objectif de ces travaux, et nous sommes **ouverts à vos retours**.

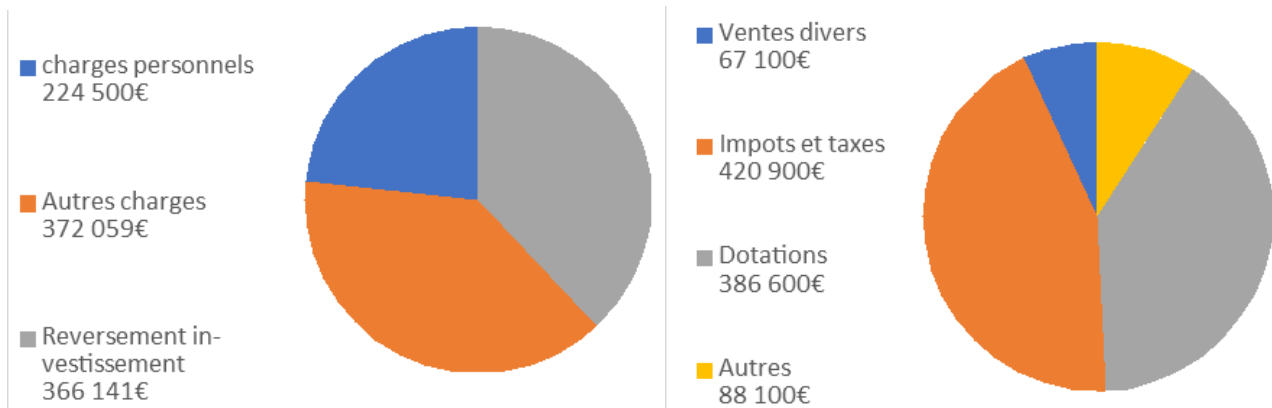
La place du village est financée, mais d'importantes **marges de manœuvres** existent quant à sa construction.

Concernant le devenir des trottoirs, **différentes solutions** peuvent être envisagées.

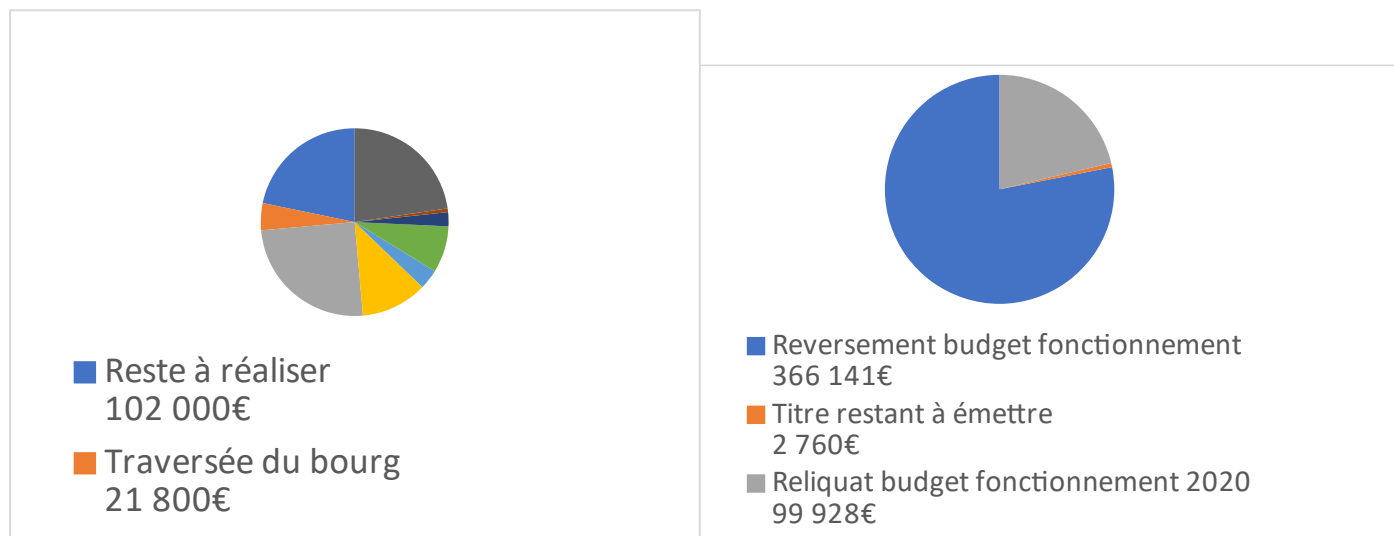
**N'hésitez pas à venir en mairie nous faire part de vos idées et remarques.**

### BUDGET 2021

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT = 962 700 € = RECETTES DE FONCTIONNEMENT**



**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = 468 829€ = RECETTES D'INVESTISSEMENT**



## NOUVEAUX CONSEILS DE HAMEAUX

La nouvelle équipe municipale souhaite continuer à réunir les conseils de hameaux. Créés en 2008 puis modifiés en 2015, ils ont fait l'objet d'un bilan en 2019 (à consulter sur le site internet). A partir de ce bilan et de groupes de travail initiés sur ce sujet, nous souhaitons pouvoir continuer à **faire évoluer ces conseils de hameaux**. Ainsi, lors de la première réunion nous recueillerons vos propositions, tant pour le fonctionnement des conseils que pour les actions à mener, l'objectif étant de **construire ensemble** - habitants et élus – le devenir des hameaux, de la commune, de la vallée.

Acceptant les imperfections respectives et l'ouverture aux critiques, dans cette co-construction, nous travaillerons en **transparence** et **confiance**. Cet état d'esprit nous semble indispensable pour **être efficaces et pertinents dans l'action publique au service de tous**.

Compte tenu des contraintes de la **situation sanitaire actuelle** empêchant la tenue des réunions, un **questionnaire se trouve joint**. Vous pouvez le remplir et le remettre en mairie, pour commencer à préparer les priorités de la vie de notre commune.

## PROJETS D'HABITAT PARTAGE



Un **habitat partagé, ou participatif**, n'est ni une communauté ni un lotissement.

L'habitat partagé consiste, pour un groupe de personnes, à **définir et construire en commun un lieu de vie**. Le groupe choisit de **partager** certains espaces, outils, objets et différents types de ressources ; par exemple la buanderie, la chambre d'amis, le jardin, la salle de jeu, un bureau, un atelier ou encore une voiture.

Le partage d'un terrain et la **mise en commun** de certaines parties de l'habitation peuvent faire baisser les prix d'acquisition du bien immobilier. Mais c'est aussi un choix de vie qui permet de mutualiser des tâches et actions pour **profiter de la force du collectif**. Enfin, c'est aussi un choix responsable pour l'**environnement**, et qui s'inscrit dans la volonté intercommunale et nationale de densification du bâti.

L'habitat partagé est un **type d'habitat promu par l'équipe municipale**.

### Pourquoi ?

- Pour proposer un nouveau type d'habitat afin de répondre aux **besoins de liens sociaux et de mutualisations**, des habitants comme des enjeux environnementaux ;
- Pour favoriser une **mixité sociale** ;
- Pour permettre à la population locale (jeunes actifs primo accédants) aux revenus modestes d'**accéder à un logement abordable** ;

- Pour créer un quartier générateur de liens afin d'**enrichir la vie sociale** de la commune ;

- Pour accueillir des personnes extérieures attirées par le lieu et qui souhaitent s'y installer pour y vivre et apporter un **dynamisme citoyen** ;

- Pour **maintenir la vitalité** du village.

À cette fin, l'équipe municipale lance un **projet d'habitat participatif** sur le **terrain communal à côté de l'ancienne école des Bandet** qui, accueille des logements municipaux. Le terrain sera subdivisé permettant de **conserver la parcelle de jardin partagé** des locataires de l'école.

La plus grande partie du terrain sera proposée à la vente. Elle devrait permettre d'accueillir **4 à 5 familles**. Les constructions devant **respecter le PLUI**, il s'agira de logements individuels, avec au maximum un étage et des combles.

Un **deuxième projet**, à l'entrée du bourg en arrivant d'Entremont-le-Vieux, pourrait être lancé dans un second temps, orienté plutôt vers un habitat partagé intergénérationnel.

L'**association UNITOIT**, spécialisée dans la définition et l'accompagnement d'habitats partagés (recherche de personnes intéressées, structuration du groupe, structuration de l'habitat) **accompagnera l'équipe municipale** pour l'aider à monter ce projet et faciliter son aboutissement.

## PYLÔNE DES VARVATS

Le département de la Savoie aide à **couvrir les « zones blanches »**, couvertes par aucun opérateur de téléphonie mobile.

Dans ce cadre, Bouygues a financé un **pylône de télécommunication aux Varvats**. Il permettra une couverture du cirque de **Saint - Même**.

Le pylône a été monté en octobre 2020, la parabole en février 2021 et le système radio le sera pour début mars.

## 4G et 5G

**L'antenne 4G des Varvats sera opérationnelle en mars 2021. L'antenne du Crêt sera équipée de la 5G en juin 2021.** Pour l'instant l'opérateur Free utilisera une bande de fréquence mixte 4G/5G de 700MHz. Nous avons la possibilité de demander une simulation de l'exposition aux champs électromagnétiques générés par l'installation, mais pour l'instant, cela n'a pas lieu d'être, puisqu'il s'agit de la même fréquence que la 4G.

## ÉGLISE : ACCÈS PMR

Dans le cadre de la traversée du Bourg, le **parvis de l'Église est en cours de rénovation**. Une porte latérale de **plain - pied** est prévue pour permettre **l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite**. Le **banc en façade** a été réinstallé.

## CHAUFFAGE URBAIN

Le réseau de chaleur fait partie du **patrimoine de nos deux communes**, dont elles peuvent être fière. **Innovant**, il fut un des premiers à être construit en France. Son propriétaire aujourd'hui souhaite prendre sa retraite et doit - de ce fait - s'en séparer. Les deux communes **réfléchissent à des solutions** pour faire **perdurer ce réseau**, mais le dossier est complexe. Une première étude a été réalisée. Elle montre un besoin de modernisation très important qui représente des investissements très élevés alors qu'il sera difficile d'atteindre des rendements intéressants...*à suivre*

## INTERNET PAR FIBRE

En **2021**, Eiffage Énergie installera un **coffret de distribution générale** de la fibre à l'entrée du bourg. Ce coffret devra ensuite être connecté au réseau, et les coffrets individuels posés et alimentés. Ces travaux s'étaleront sur les deux années suivantes. On espère une **mise en service fin 2023**.

## BUDGET CITOYEN

[Vosprojetspourlasavoie.fr](http://Vosprojetspourlasavoie.fr)

Le budget citoyen vous **aide à réaliser vos idées pour améliorer ensemble notre quotidien** et celui des Savoyards grâce à une **enveloppe globale d'investissement**.

Vous pouvez **proposer vos propres projets** ou **rejoindre celui d'un lieu associatif** dans un groupe d'habitants en train de se constituer : un lieu de partage, d'entraide, un espace tout public où le rêve de chacun peut trouver une réponse collective. Des réunions mensuelles sont organisées par l'AADEC pour accompagner son élaboration. Pour en savoir plus, vous pouvez la contacter ([direction@aadec.fr](mailto:direction@aadec.fr) ou [communication@aadec.fr](mailto:communication@aadec.fr)).

## INCENDIE

Dans la nuit du 27 au 28 octobre 2020, un **incendie accidentel** s'est déclenché dans le logement communal au - dessus de la Poste. Les **dégâts sont considérables** : le bâtiment est quasiment entièrement détruit. Par bonheur, **aucun blessé** n'est à déplorer et les locataires ont pu se reloger.

Par la suite, une question s'est posée à tous : comment **accéder aux services** habituellement proposés ? Pour le dépôt du courrier, une **boîte aux lettres a été installée devant la mairie**. Pour toutes les autres opérations, l'équipe municipale d'**Entremont-le-Vieux** et son secrétariat se montrent vraiment solidaires et **accueillent dans leur Agence postale** une grande partie des flux qui incombait au bureau de Poste de Saint-Pierre-d'Entremont. Les employés de la Poste viennent à leur renfort deux jours par semaine, mais les secrétaires de Mairie assument un surplus de travail important, dont nous espérons pouvoir les décharger très rapidement.

**Au mois de mai, la Poste et la Maison France Services devraient ré-ouvrir leurs portes**, à titre provisoire, en lieu et place de la Salle du conseil de la Mairie. Les horaires d'ouverture ne sont pas encore validés mais ils devront être calés avec les horaires d'ouverture de la Mairie.

## DÉCÈS

Michel PAQUET

*décédé le 2 mars 2020*

Geneviève ARPIN née RIGAUD

*décédée le 26 mai 2020*

Gilles VOILLEQUIN

*décédé le 24 juillet 2020*

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Sarah PATELLI ANDRE

*née le 30 août 2020*

### MARIAGES

Laurence THIEVENAZ et Ilir KARAMUCA

*unis le 25 janvier 2020*

Maëlle PASCAL et Valentin LACHAND

*unis le 22 février 2020*

---

## MAIRIE - HORAIRES ET COORDONNÉES

Accueil du public les lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h

Accueil téléphonique les lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 -

Permanence du Maire le samedi de 9h à 11h -

Urgence en dehors des horaires d'ouverture : 06.99.60.68.62

Web : <http://www.saintpierredentremont.org/savoie/>

Courriel : [contact@saintpierredentremont.org](mailto:contact@saintpierredentremont.org)